

**ACADEMIE DE DIJON**

**ETABLISSEMENT**

**Lycée Julien Wittmer CHAROLLES**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : **2023-2024**

Numéro de séance : **2**

Date de convocation : **17 novembre 2023**

Date de la séance : **27 novembre 2023**

Présidence de : **M. Philippe DIRY**

Quorum : **16**

Nombre des présents : **25**

Nombre d'absents excusés : **5**

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces Jointes	
				Désignation	Page
Généralités	Vote	3			
Affaires pédagogiques	Avis	3			
Affaires Financières	Vote	3 à 5	17-18-19-20-21-22-23	Budget 2024	6 à 8
Questions diverses	Avis	5			

**Signatures :**

**Le Président,  
Philippe DIRY**

**La Secrétaire  
Stéphanie PILLOT**

## PRESENCE AU CONSEIL

Séance du : 27 novembre 2023

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom – Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Proviseur	<b>DIRY Philippe</b>	X						
	Provisseur Adjointe	<b>PAIRE Mathilde</b>	X						
	Gestionnaire par intérim	<b>MOREAU Patricia</b>	X						
	CPE	<b>MARTIN Joseph</b>	X						
	DDF	<b>LIEUTARD Vincent</b>	X						
<b>Élus locaux</b>	Collectivité de rattachement	<b>CHARLIER Franck</b>		X		<b>BRAMANT Jacqueline</b>			
	Collectivité de rattachement	<b>GORDAT Gérald</b>			X				
	Commune siège	<b>BRUN Éric</b>	X			<b>DUCROUX Marie-Thérèse</b>			
	Commune siège	<b>BOTTI François</b>	X			<b>DESBROSSES Angela</b>			
<b>Personnalité qualifiée</b>		<b>BONNOT Henri</b>	X						
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	<b>PILLOT Stéphanie</b>	X			<b>MIGEVANT Carole</b>			
		<b>GIROUX Jean-Luc</b>	X			<b>DERA Stéphanie</b>			
		<b>BOIS Nathalie</b>	X			<b>LOMBARD Marie-Lorraine</b>			
		<b>VASSAS Caroline</b>	X			<b>LARGE Élisabeth</b>			
		<b>BIJU-DUVAL François</b>			X	<b>BONIN Dominique</b>	X		
		<b>NOLY Isabelle</b>	X			<b>LAURENT Nathalie</b>			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	<b>BRUERE Claire</b>			X	<b>PUGLIESE Guillaume</b>			
		<b>DEGUIN Séverine</b>	X			<b>CALAIS Catherine</b>			
		<b>LABAUNE Dominique</b>			X	<b>GONCALVES Flavie</b>	X		
		<b>TEIXEIRA Danielle</b>	X						
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	<b>BAUDOT Thierry</b>	X			<b>VENTURA Cécilia</b>			
		<b>CHAIDRON Valérie</b>	X			<b>LAMOTTE D'INCAMPS Anne-Charlotte</b>	X		
		<b>LAVIGNE Aurélie</b>	X			<b>DUMOULIN Stéphanie</b>			
		<b>MACKE Stéphanie</b>	X			<b>LUMINET Agnès</b>			
		<b>YETTOU Nawal</b>			X	<b>BALIGAND Catherine</b>			
	Élèves	<b>ROUX Lou-Anne</b>	X			<b>DURY Jade</b>	X		
		<b>PINNA Anaïs</b>	X			<b>GRINE Léna</b>			
		<b>BOUCHOT Aymeric</b>			X	<b>DUCROUX Marius</b>			
		<b>DESTRE David</b>			X	<b>ABOUDOU Falalaoti</b>			
		<b>DI ROSSO--SINANI Maylis</b>				X			
<b>Total</b>			<b>21</b>	<b>4</b>	<b>5</b>		<b>4</b>		

Le conseil d'administration s'est déroulé le 27 novembre 2023. Le quorum étant atteint, la séance a débuté à 18h20 pour être clôturée à 19h55.

### **1. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 6 novembre 2023**

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté à l'unanimité

### **2. Affaires pédagogiques**

#### **a. Rentrée 2024**

M. DIRY présente un diaporama concernant ce thème. Il explique le principe du dialogue avec le rectorat. Il présente déjà les priorités nationales de l'Éducation Nationale avec des éléments clés : la revalorisation des salaires, la mise en place du pacte et le dédoublement des classes de primaire. Il mentionne entre autre le système des TER : Territoires Éducatifs Ruraux. Il mentionne ensuite les chiffres prévisionnels, à savoir 12 000 élèves en moins pour la rentrée 2024.

Au niveau académique, le constat est le suivant : 28 158 élèves à la rentrée 2023 ; soit 411 élèves en moins (l'équivalent d'un collège) et 153 élèves en plus en enseignement professionnel. Les prévisions ont été quasi réalisées à 1 près. Les prévisions académiques pour 2024 sont les suivantes : 27 699 élèves soit 459 élèves en moins sur une année scolaire. M. DIRY présente ensuite les tableaux prévisionnels des effectifs de la section générale fournis par le rectorat de Dijon.

<b>2° GT</b>	<b>177</b>
<b>1° G</b>	<b>119</b>
<b>Tle</b>	<b>105</b>

<b>1° Techno (STMG+STL)</b>	<b>56</b>
<b>Tle Techno (STMG+STL)</b>	<b>43</b>

M. DIRY mentionne qu'il faut 15 élèves pour envisager l'ouverture d'une 6° classe de seconde. Il insiste sur la nécessité d'une politique active par les PO, la valorisation des options lors de la présentation du lycée pour recruter assez d'élèves afin d'assurer la pérennité des sections. Le lycée perd une classe de seconde et gagne une classe de première.

M. DIRY présente le calendrier de fonctionnement :

- 14 décembre : conseil pédagogique et après dialogue avec les équipes jusqu'au 16 janvier 2024.
- 16 janvier : notification des moyens par le rectorat
- 22 janvier : nouveau conseil pédagogique
- 6 février : CA prévu initialement le 13 février

M. BAUDOT pose une question sur le principe de zonage géographique et l'affectation des élèves. M. DIRY répond en expliquant l'affectation par zonage et le parcours particulier des dérogations pour les élèves à option. Mme CHAIDRON questionne sur la baisse des effectifs mentionnée ci-avant. M. DIRY répond que cela est dû à la baisse démographique constatée depuis quelque temps et l'attractivité des grandes villes.

### **3. Affaires financières**

M. DIRY présente à l'aide d'un diaporama la politique du CRBFC. Il insiste sur le poste énergétique qui est le premier poste de dépenses et la création d'un service spécifique : le DPGI. Une des priorités est d'identifier les lycées à cibler pour la rénovation énergétique. Il présente aussi une dotation globale de fonctionnement pour les établissements en constante augmentation pour arriver à 46 Millions d'Euros (soit + de 21% en 4 ans). La répartition est calculée de la même manière pour tous les établissements de l'académie. C'est aussi une méthode qui évolue chaque année en fonction de critères.

M. DIRY souligne aussi qu'un plan de sobriété énergétique a été mis en place avec des résultats déjà visibles.

Une adaptation de la dotation est aussi possible si nécessaire dans l'année.

Mme MOREAU présente ensuite un diaporama pédagogique à l'intention des nouveaux membres du CA pour expliquer le fonctionnement du budget d'un établissement. Le budget fonctionne en année civile pour les dépenses et les recettes. Budget qui doit être à l'équilibre et sincère. Une nouveauté pour ce budget : le service des bourses n'apparaît plus dans le logiciel OPALE.

La dotation de fonctionnement est en hausse pour l'année 2024 : 399 604€, soit plus de 14 332€ par rapport à l'année précédente. M. BONNOT fait remarquer que cette augmentation est en-dessous de l'inflation annuelle de 4%.

Mme MOREAU présente ensuite de manière détaillée les différents postes de recettes et de dépenses. Elle finit par expliquer que le budget est à l'équilibre pour l'instant. MM. GIROUX et BONNOT questionnent Mme MOREAU sur le montant alloué au service reprographie. Mme MOREAU explique alors le nouveau mode de financement de ce service dans le budget 2024. M. BONNOT questionne ensuite sur la problématique du piratage des données numériques car le service d'intendance va basculer vers plus de numérique.

Mme MOREAU présente enfin le montant de la masse salariale du lycée, qui se monte, tous personnels confondus, à 1,6 millions d'euros.

Mme MOREAU rappelle le principe réservé aux Opérations de Capital : tout matériel ou machine d'un montant supérieur à 800€ HT sera inscrit au service OPC. Il n'y en a pas pour l'instant.

M. DIRY présente après un tableau de synthèse du budget.

Question de Mme DURY sur l'utilité de maintenir les navettes à destination du site professionnel car cela permettrait des économies substantielles. M. DIRY acquiesce et pose l'idée d'une réduction du nombre de ces navettes. Il y a ensuite un échange entre Mme LAMOTTE D'INCAMPS et la direction sur les bus de 17h. Mme PAIRE mentionne le futur principe de cartes magnétisées pour différencier collégiens et lycéens et surtout que pour les années futures, les élèves auront des plages horaires méridiennes de 2h et finiront à 18h très souvent.

⇒ Après ces échanges, le budget est voté à l'unanimité.

Mme MOREAU présente après certains actes officiels :

- a) **La clé de répartition pour les ordures ménagères** : 10% en ALO et 90% sur le service SRH. C'est le logiciel OPALE qui l'impose.
- b) **Facturation des frais d'envoi en recommandé** avec AR avant poursuite pour recouvrement des créances.
- c) **Convention GIP/FTLV** pour les formations BTS et Bac Pro en alternance.
- d) **Le règlement des fonds sociaux.**
- e) **Les frais de stage** : nouvelle convention des frais de remboursement pour les CAP, Bac Pro et BTS. Le principe est modifié à cause de l'instauration de l'allocation (ex-gratification). Les remboursements seront réalisés pour tout déplacement supérieur à 50km du domicile. M. LIEUTARD explique l'historique de cette mesure et son fonctionnement.
- f) **Modification du voyage de Mme DUVIGNAUD** car moins d'élèves sont désormais concernés. Le coût est désormais de 20,84€/élève. Mme LAVIGNE demande la raison de la diminution des effectifs. 6 élèves ont décidé de ne plus participer à ce voyage.
- g) **Autorisation de signer la convention BTS/IFRIA pour une 3<sup>e</sup> année.**

⇒ Ces actes sont votés à l'unanimité.

M. DIRY fait un point sur le recrutement enfin réalisé des deux personnels nécessaires à l'Intendance. Postes pourvus depuis le 20 novembre 2023.

#### **4. Questions diverses**

M. DIRY lit une question posée par les représentants des parents d'élèves, qui remet en lumière un thème précédemment évoqué : retarder l'heure de sortie des élèves de l'Internat à 7h30 le matin. En effet, les élèves ont une attente trop longue entre la sortie de l'Internat et le début des premiers cours de la matinée. Cette question a déjà été abordée lors du précédent CA.

M. DIRY et Mme PAIRE répondent que l'heure du réveil est désormais passée à 6h45 et que ce point sera marqué dans le nouveau règlement intérieur. M. DIRY souligne que la majorité des élèves se lève d'office à 6h30 (ou par réflexe), et que ce point nécessite de retravailler l'emploi du temps des agents et des AED.

M. DIRY revient aussi sur l'épisode des céréales au petit-déjeuner qui ne sont pas supprimées mais limitées pour cause de diététique.

Mme CHAIDRON revient de son côté sur la problématique du réveil des internes.

M. DIRY rappelle la date du prochain CA, soit le 6 février 2024. M. BONNOT prend la parole pour présenter la nouvelle édition du recueil de Mme Marthe GUEUGNON, qui remet gracieusement deux exemplaires de son ouvrage aux CDI du lycée WITTMER.

Le CA se clôture à 19h55 par la photo des membres.



## SERVICE VE

DEPENSES				
DOMAINE	ACTIVITE	DENONMINATION	2023	2024
AIDE		AIDES AUX FAMILLES		
	0SOLIDA	Caisse de solidarité	125,99 €	125,99 €
	16FS-	Fonds social lycéen et collégien	10 000,00 €	6 500,00 €
	2FAM	Aide aux familles CRB	22 000,00 €	22 000,00 €
CESCE		CESC E3D		
	16ESC	Education à la santé et à la citoyenneté	2 500,00 €	3 000,00 €
	0ESC	Education à la santé et à la citoyenneté	0,00 €	2 000,00 €
EVEIL		EVEIL	0,00 €	
	2EVEIL	Eveil	2 500,00 €	2 000,00 €
INF		INFIRMERIE		
	0INF	Infirmierie	1 200,00 €	500,00 €
<b>TOTAL DU SERVICE VE</b>			<b>38 325,99 €</b>	<b>36 125,99 €</b>

RECETTES				
DOMAINE	ACTIVITE	DENOMINATION	2023	2024
AIDE		AIDES AUX FAMILLES		
	0SOLIDA	Dons et legs caisse solidarité	125,99 €	125,99 €
	16FS-	Subventions minis.éduc.nat.	10 000,00 €	6 500,00 €
	2FAM	Subventions Région	22 000,00 €	22 000,00 €
CESCE		CESC E3D		
	16EAC	Subventions minis.éduc.nat.	2 500,00 €	3 000,00 €
	0ESC	Subvention diverses ESC	0,00 €	2 000,00 €
EVEIL		EVEIL		
	2EVEIL	Subventions Région	2 500,00 €	2 000,00 €
INF		Infirmierie		
	0INF	Infirmierie	1 200,00 €	500,00 €
<b>TOTAL DU SERVICE VE</b>			<b>38 325,99 €</b>	<b>36 125,99 €</b>

## SERVICE ALO

DEPENSES				
DOMAINE	ACTIVITE	DENONMINATION	2023	2024
ADMIN		ADMINISTRATION		
	0ABON	Abonnements	6 869,14 €	4 300,00 €
	0ASSU	Assurance	1 989,11 €	1 981,47 €
	0CHARG	Charges diverses (foire expo,...)	1 500,00 €	1 000,00 €
	0DEPLA	Déplacements	1 500,00 €	500,00 €
	0FOURN	Fournitures administratives	6 500,00 €	3 000,00 €
	0INF	Infirmierie	150,00 €	0,00 €
	0MAT	Matériel	2 000,00 €	1 000,00 €
	0RECEPT	Frais de réception	4 000,00 €	1 500,00 €
	0REPRO	Reprographie	7 500,00 €	3 000,00 €
	0TICE	Informatique	2 000,00 €	1 000,00 €
	0VEHIC	Véhicule	8 000,00 €	4 000,00 €
	2CRM	CRM	8 000,00 €	5 000,00 €
COMM		COMMUNICATION		
	0CHART	Charte Logo	2 500,00 €	0,00 €
	0COM	Frais de communication	23 000,00 €	11 131,47 €
	0FBAN	Frais bancaires	200,00 €	200,00 €
	0PUB	Frais de publicités	3 250,00 €	500,00 €
ENTRET		ENTRETIEN ETABLISSEMENT		
	0CONT	Contrats entretien	42 000,00 €	27 000,00 €
	0MAINT	Travaux de maintenance	52 000,00 €	25 000,00 €
	0PROD	Produits entretien linge	25 000,00 €	10 000,00 €
	0VET	Vêtements	2 000,00 €	0,00 €
	2EPI	Equipement EPI agents	2 500,00 €	1 450,00 €
	2RCP	Réparations courantes	10 000,00 €	10 000,00 €
OP-SPE		Opérations spécifiques		
	0AMOR	Amortissement	32 433,27 €	0,00 €
VIAB		VIABILISATION		
	0EAU	Eau	31 000,00 €	14 000,00 €
	0ELEC	Electricité	118 000,00 €	90 000,00 €
	0GAZ	Gaz	165 000,00 €	180 000,00 €
<b>TOTAL DU SERVICE ALO</b>			<b>558 891,52 €</b>	<b>395 562,94 €</b>

RECETTES				
DOMAINE	ACTIVITE	DENOMINATION	2023	2024
	0AGEN	Contribution agence comptable	1 200,00 €	1 072,42 €
	0DOT	Subventions Région	314 789,11 €	367 340,52 €
	0LOC	Locations diverses (dortoirs, gymnase,...)	2 700,00 €	5 000,00 €
	0CHINT	Charges communes	170 769,14 €	0,00 €
	0PFT	Autoclaves (viab institut 2023)	2 500,00 €	3 200,00 €
	0LPA	Reversement LPA	14 000,00 €	0,00 €
	0RECDIV	Diverses recettes (taxe journalière, pnduis entretien...)		2 500,00 €
	2CRM	Subventions Région	8 000,00 €	5 000,00 €
	2EPI	Subventions Région	2 500,00 €	1 450,00 €
	2RCP	Subventions Région	10 000,00 €	10 000,00 €
OP-SPE		Opérations spécifiques		
	0NEUT	Quote.pt.sub.inv.epte.resultat	26 472,16 €	0,00 €
<b>TOTAL DU SERVICE ALO</b>			<b>552 930,41 €</b>	<b>395 562,94 €</b>

## SERVICE SRH

<b>DEPENSES</b>					<b>RECETTES nette</b>				
DOMAINE	ACTIVITE	DENONMINATION	2023	2024	DOMAINE	ACTIVITE	DENOMINATION	2023	2024
CHARG		AUTRES CHARGES			HEBERG		HEBERGEMENT		
	0CINT	Charges communes	170 769,14 €	0,00 €					
	0FARPI	Farpi	96 459,72 €	90 253,76 €		0CARTE	Cartes self	2 000,00 €	500,00 €
	0LPA	Covention lycée agricole	0,00 €	10 000,00 €		0COMMEN	Commensaux	6 120,60 €	6 135,75 €
HEB		HEBERGEMENT				0DPFOR	DP Forfait (Lycée + LPA)	155 672,10 €	164 048,60 €
	0CARTE	Cartes self	2 000,00 €	3 500,00 €		0INT	Internes (Lycée + LPA)	366 912,00 €	382 952,00 €
	0HEB	Frais d'hébergement	1 200,00 €	548,64 €		0TICK	Tickets	36 960,00 €	34 746,00 €
	2NAV	Navettes self	50 000,00 €	34 007,00 €		2EPI	Equipement EPI agents	0,00 €	1 000,00 €
DENREE		ACHATS DE DENREES				2NAV	Navettes self	50 000,00 €	34 007,00 €
	0DENR	Achats de denrées	297 235,84 €	254 367,05 €					
ENTRET		ENTRETIEN							
	0CONT	Contrats	0,00 €	10 000,00 €					
	0FOUR	Fournitures administratives	0,00 €	400,00 €					
	ENTRE	Entretien - réparation	0,00 €	3 000,00 €					
	PROD	Produits entretien	0,00 €	4 262,90 €					
	2EPI	Equipement EPI agents	0,00 €	1 000,00 €					
	MAT	Matériel divers	0,00 €	5 000,00 €					
	OMEN	Ordures ménagères	0,00 €	15 000,00 €					
	0INF	Infirmieric	0,00 €	50,00 €					
VIAB		VIABILISATION							
	0EAU		0,00 €	14 000,00 €					
	0ELEC		0,00 €	80 000,00 €					
	0GAZ		0,00 €	98 000,00 €					
<b>TOTAL DU SERVICE SRH</b>			<b>617 664,70 €</b>	<b>623 389,35 €</b>				<b>617 664,70 €</b>	<b>623 389,35 €</b>

399 666,94 € Dotation 2024